



Nouméa le 18 septembre 2019

Emmanuelle GOULARD
L'inspectrice de l'éducation nationale
Lettres, Histoire-Géographie-EMC

À

Mesdames et Messieurs les professeurs de Lettres-
Histoire et Langues-Lettres de la voie professionnelle

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
des lycées polyvalents, professionnels et ALP du privé

s/c de Madame la directrice diocésaine de
l'enseignement catholique

s/c de Madame la directrice de l'alliance scolaire de
l'église évangélique et de la fédération de
l'enseignement libre protestant

**Pôle Expertise
des établissements
et de la pédagogie**

**Inspection pédagogique
du second degré**

VR/IEN/EG
n°3211/2019-600

Affaire suivie par
Emmanuelle GOULARD
Bureau 218
Téléphone
(687) 26 68 49
(687) 99 62 36
Fax
(687) 26 62 07
Mél.

emmanuelle.goulard@ac-noumea.nc

1, avenue des
Frères Carcopino
BP G4
98848 Nouméa Cedex

<http://www.ac-noumea.nc>

Mesdames, Messieurs,

J'ai rejoint depuis le 1^{er} septembre la Nouvelle-Calédonie pour y occuper le poste nouvellement créé d'IEN (inspecteur de l'éducation nationale pour la voie professionnelle) en Lettres-Histoire, et c'est avec plaisir que je vous adresse ce premier message, avant d'avoir celui plus grand encore, de vous rencontrer.

Je poursuivrai le travail conduit dans la voie professionnelle par Yvette Tommasini, IA-IPR d'Histoire-Géographie basée en Polynésie, Hortense Nougaro-Palle-Dalle, IA-IPR de Lettres et Georgina Morat, IPR d'Anglais, toutes deux à Nouméa, à qui j'adresse mes plus vifs remerciements pour le suivi qu'elles ont jusque-là assuré auprès de vous. Je salue également le travail mené par Cyril Morat et Frédéric Ohlen, chargés de mission.

Vous pourrez désormais m'adresser directement toutes les questions relatives à la gestion de vos carrières et à nos disciplines, me communiquer les ressources qui vous semblent pouvoir être mutualisées, ou me faire part de situations individuelles particulières que vous souhaiteriez évoquer. Je précise à l'adresse des enseignants de Langues-Lettres effectuant un service en français, que nous continuerons avec Madame Morat, IA-IPR de Langues, à assurer de façon partagée leur suivi : Madame Morat, pour les langues et moi-même pour le français.

Afin de favoriser nos échanges, j'ai souhaité rapidement créer d'une liste de diffusion des enseignants de Lettres-Histoire et Langues-Lettres par laquelle je passerai désormais pour vous communiquer les publications officielles et les diverses informations en lien avec nos disciplines. J'espère que cet outil de communication permettra de faire vivre nos disciplines dans la voie professionnelle et vous apportera les informations nécessaires à l'exercice de votre métier. Je vous invite donc d'ores et déjà à consulter très régulièrement votre messagerie professionnelle (<https://www.ac-noumea.nc/spip.php?article172>) afin que cette liste fasse son office.

Au-delà de ces considérations pratiques, je vous suppose en attente de quelques éclairages sur les deux grands chantiers actuels : la *Valorisation de la Voie Professionnelle*, adoptée par le Congrès de Nouvelle-Calédonie, progressivement mis en œuvre depuis 2019, et la *Transformation de la Voie Professionnelle*, à mettre en œuvre à la rentrée de février 2020. Ces



2/3

deux ambitieux chantiers, étroitement imbriqués, donnent lieu à de nouveaux programmes, de nouvelles grilles horaires, de nouveaux dispositifs et de nouvelles pratiques pédagogiques dont l'interdisciplinarité, la pédagogie de projet, la personnalisation des parcours et des rythmes constituent les principaux axes.

En tant que professeurs de Lettres-Histoire ou Langues-Lettres, vous serez des acteurs de premier plan dans la *Transformation-Valorisation de la voie professionnelle* puisque les professeurs de français sont nécessairement impliqués dans la co-intervention avec les classes qu'ils ont en responsabilité. Les professeurs de français et ceux de mathématiques seront également impliqués dans la consolidation des acquis, au sein de leurs classes ou au sein de regroupements, selon les organisations propres à chaque établissement et compte tenu des résultats aux tests de positionnement. Vous pouvez en outre intervenir au titre de vos diverses valences -français, histoire-géographie-EMC ou langues- dans l'accompagnement personnalisé, l'accompagnement à l'orientation et le chef d'œuvre. Vos contributions aux réflexions qui sont actuellement menées en établissement pour préparer la prochaine rentrée sont donc déterminantes.

Des formations sur la transformation de la voie professionnelle se sont déjà tenues, d'autres vous seront proposées, mais en attendant leur lancement, vous trouverez en annexe de ce courrier, un récapitulatif des textes et ressources existants. Je vous invite à vous inscrire sur le site m@gistère (https://magistere.education.fr/local/magistere_offers/index.php?v=formation#offre=3029&source=hub) où vous pourrez consulter les ressources les plus récentes mais aussi les plus abouties. Comme l'avait indiqué le Ministère de l'Éducation Nationale, ces ressources constituent les premières briques de formation, à s'approprier individuellement, ou mieux, en équipe. Elles seront prolongées par des formations *in situ* qui reposeront sur ces prérequis. Si toutefois des questions pressantes apparaissent, je vous invite à les formuler si possible en équipe et à me les adresser par le biais de vos coordonnateurs Lettres Histoire et/ou Lettres Langues. J'y répondrai dans les meilleurs délais. Je suis également entièrement à l'écoute de vos suggestions et propositions pour vous accompagner au plus près de vos besoins.

Vous l'aurez compris, la voie professionnelle concentre aujourd'hui une attention accrue, et plus particulièrement en Nouvelle Calédonie où près de 50% des lycéens y sont scolarisés. Des objectifs lui sont prioritairement assignés tels que l'amélioration des taux de réussite aux examens, la diminution du décrochage scolaire, une meilleure insertion professionnelle, l'amélioration des poursuites d'études. Le professeur de français est là encore un acteur de premier ordre par la contribution qu'il apporte à la maîtrise de la langue - condition *sine qua non* de la réussite des élèves dans toutes les autres disciplines- mais aussi par le rôle qu'il tient dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme. Ce fléau affecte davantage les élèves de la voie professionnelle comme le révèlent les études et statistiques et j'espère que nous parviendrons ensemble à progressivement le résorber.

Cette fin d'année sera donc dense et la suivante pas moins consistante !
L'engagement de chacun et la contribution de tous nous permettront collectivement de relever ces enjeux. Soyez assurés de mon aide bienveillante et de mon entier soutien.

Je vous adresse, mesdames et messieurs, mes salutations les plus cordiales.

Emmanuelle Goulard



ANNEXES

RESSOURCES ET TEXTES OFFICIELS POUR LA TRANSFORMATION / VALORISATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

- **FORMATION MAGISTERE**

Le parcours M@gistère, dédié à la transformation de la voie professionnelle, est accessible avec les identifiants que vous utilisez pour vous connecter à votre messagerie académique:

https://magistere.education.fr/local/magistere_offers/index.php?v=formation#offer=3029&source=hub.

Ce parcours, qui continuera d'être régulièrement enrichi, propose des exemples de démarches de co-intervention et chefs d'œuvre pour plusieurs spécialités de CAP et de bac pro.

- **RESSOURCES EDUSCOL**

<http://eduscol.education.fr/cid133260/transformer-le-lycee-professionnel.html>

Guides pédagogiques, vadémécums sur la co-intervention, le chef d'œuvre, la consolidation des acquis, l'AP, etc.

- **PLAN DE VALORISATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE EN NOUVELLE-CALEDONIE**

<http://www.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique390>

- **NOUVEAUX HORAIRES**

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=139809

- **NOUVEAUX PROGRAMMES**

https://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html?pid_bo=38697

- **REFERENTIELS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES**

<https://eduscol.education.fr/cid47640/le-baccalaureat-professionnel.html#lien>

Vous trouverez sur ce lien l'ensemble des référentiels d'activités professionnelles par filière - incontournables pour la co-intervention.